

Actualités du site (1)

(Les expressions *en italique* font l'objet d'un cours dans le site).



Chers amis bridgeurs et lecteurs,

Ce site (ou « blog ») a maintenant un an et demi d'existence (je l'ai ouvert en janvier 2013), et il semble avoir atteint sa vitesse de croisière. C'est vous, lecteurs, qui le faites vivre, et il me paraît bon d'y consacrer un petit article, sous forme de « lettre aux lecteurs », pour vous donner des nouvelles de son fonctionnement. D'ailleurs, je sens la frustration des abonnés, qui s'attendaient (et s'attendent toujours, vraisemblablement) à une publication au moins mensuelle d'un nouvel article, devant l'absence de nouvelles depuis quelques mois : le dernier article, « Forcing ou non forcing (2) » date du 23 mars dernier !

J'avoue que je vous ai un peu laissé tomber, pris par d'autres obligations, notamment musicales, comme en témoigne l'en-tête du site, représentant le thème de l'Art de la Fugue de Jean-Sébastien Bach (1685-1750). Mais je ne vous oublie pas.

VOS QUESTIONS :

L'essentiel du travail fourni ces derniers temps a consisté à répondre aux assez nombreuses questions posées par les lecteurs, dont certaines assez ardues. Pour ce faire, j'ai adopté la philosophie suivante :

1°) Toutes les questions et toutes les remarques sont conservées quelque temps dans le site, à l'emplacement où elles ont été posées. Lorsque la liste en devient trop longue, je ne garde que les questions qui me semblent présenter un intérêt général. Les auteurs des questions voudront bien m'excuser si de temps en temps, je me suis permis de remettre un peu leur texte « en forme ». Il s'agit simplement d'assurer une certaine unité de présentation.

2°) Je ne réponds que très succinctement, voire évasivement, aux questions qui ne concernent pas le SEF. Vous savez en effet que je me tiens strictement à ce système – à la table également, et je m'en trouve très bien. Lorsqu'une question déborde le système (séquence longue ou compliquée), je m'efforce de répondre dans le même esprit – « Comprenez le bridge » ! –, avec parfois l'exposé d'un « gadget » ou d'une convention non inclus dans le SEF, mais qui alors sont joués le plus communément par les joueurs de haut niveau. On les retrouve dans la littérature.

3°) Je m'efforce de deviner le niveau de la personne qui pose la question. Ce n'est pas toujours facile, surtout quand elle est posée par exemple à partir de l'index-dictionnaire. Il serait bon que les auteurs m'indiquent en gros leur niveau de bridge, la réponse pouvant différer assez nettement. Je ne voudrais pas être amené à expliquer le master-shot ou le squeeze aller-retour à un élève de deuxième année.

4°) Il est évident que vous tomberez très souvent – le plus souvent – sur des séquences d'enchères que vous n'avez pas encore apprises (ou plutôt « comprises »). N'allez pas trop vite en besogne, enchérissez avec ce que vous savez, point final. Certaines mains donneraient des maux de tête intenses aux spécialistes de l'Université du Bridge, et je ne peux donc vous répondre dans ces cas de façon complète et cohérente. Je ne peux que vous indiquer la « philosophie » à suivre...

LES COURS ET EXERCICES :

Aujourd'hui, les cours pour débutants, 4^{ème} et 3^{ème} série me paraissent assez complets. Il n'en est pas de même lorsqu'on arrive au niveau perfectionnement et compétition. Mais tous les « jeunes » bridgeurs doivent comprendre une chose presque toujours oubliée : à partir de ce niveau, chaque nouveauté, chaque convention, chaque séquence nouvelle ne concerne qu'une donne sur 100 ou 500, c'est-à-dire qu'on ne les verra qu'une fois tous les 3 à 20 tournois de 30 donnes, quelquefois moins d'une fois par an. Il n'est donc pas question de s'en encombrer l'esprit si l'on n'a pas parfaitement assimilé ce qui précède ! Et d'ailleurs, on peut le plus souvent se débrouiller quand même sans aucune de ces notions, avec d'excellents résultats... Si les gens tiennent tant à ces conventions, c'est souvent plutôt pour briller que pour être efficaces : « Est-ce que vous jouez la convention Truscott ? », « Comment faites-vous l'appel à la dame d'atout ? », « Bien entendu, vous connaissez la signification d'un saut au niveau de 5 dans la couleur », "Vous jouez sans doute l'appel de Smith", etc. etc.

De temps en temps, j'ai intégré un cours nouveau, et je continuerai à le faire, notamment quand le sujet me paraît intéressant ou que mes partenaires me disent qu'il serait bon de traiter le sujet. Vous, lecteurs, pouvez bien entendu me le demander. Je m'efforce de répondre le mieux possible aux besoins des uns et des autres.

L'INDEX-DICTIONNAIRE :

Il est évidemment loin d'être complet, mais il répond à la plupart des questions. Surtout, il permet de retrouver un cours sans être obligé de chercher dans le classement par niveau. Mais attention : le cours trouvé de cette façon n'est pas forcément de *votre* niveau ! Ne vous précipitez donc pas pour l'apprendre sans d'abord vérifier vos connaissances antérieures. Cet index doit surtout, à mon sens, permettre de vérifier *a posteriori* une notion rencontrée à la table, et aussi, parfois, de retrouver la signification d'un mot nouveau.

LE DICTIONNAIRE DES ENCHERES :

L'élaboration de ce dictionnaire est évidemment un énorme travail, le nombre de séquences étant gigantesque, surtout en enchères compétitives. C'est pourquoi les entrées apparaissent toujours un peu clairsemées... Mais j'y travaille tout de même, inspiré par la lecture des maîtres du bridge français (Université du Bridge, à Saint-Cloud) et aussi par les dictionnaires des enchères de Philippe Brunel et Catherine Sarian (*silence adverse*, 2001), ainsi que de Hervé Pacault et Philippe Brunel (*enchères après intervention*, 2004). Je ne peux que vous recommander ces deux ouvrages, qui servent réellement de référence, même si ici ou là, le SEF 2012 a modifié légèrement la signification de certaines enchères. Je privilégie pour ma part évidemment les séquences d'enchères qui ont posé problème, soit à d'autres, soit à moi-même.

LA PUBLICITE :

Vous avez remarqué que depuis le 20 juin 2014, des encarts publicitaires apparaissent à certains endroits de ce blog. Je pense qu'ils ne devraient pas en gêner la lecture. Ils permettent surtout de couvrir les (modestes) frais d'hébergement du site. Je ne suis pas maître de leur contenu, mais je peux éliminer les publicités qui seraient – ou qui vous paraîtraient – indésirables. N'hésitez pas à me le signaler si c'était le cas. En tout état de cause, ce site reste et restera gratuit.

En résumé, vous pouvez être certains que je continue à travailler, certes à un rythme irrégulier. Je reste attentif à vos questions, et vous souhaite une excellente progression dans notre jeu.

Bridgeusement vôtre,

O. C.

P. S. : Le titre de cet article comporte un n° entre parenthèses, destiné à vous indiquer qu'il y aura un jour un nouvel article du même genre.